Numéro du BEEFP 90-315
Québec (Québec)

Ancienne Latrines et ancien Magasin de batterie (bâtiment n^{o} 30)
Entrepôt du Bastion du Roi
La Citadelle, Québec

Le bâtiment qui loge les anciennes Latrines et l'ancien Magasin de batterie a été construit sous la supervision du lieutenant-colonel John Oldfield, en 1842. Conçu comme latrines pour la Prison, ce petit édifice devait aussi servir de magasin de munitions. Le mur de division, qui délimitait ces deux fonctions, a été démoli et le bâtiment n^{o} 30 sert présentement à entreposer les bonbonnes de gaz propane utilisées à la Résidence du gouverneur général. Le bâtiment n^{o} 30 est situé à l'intérieur du Bastion du Roi. Il fait partie de la Citadelle de Québec, un lieu historique national. L'édifice est géré par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Consulter le rapport 88-161 du BEEFP.

Raisons de la désignation

Le bâtiment n^{o} 30 a été désigné «édifice reconnu» en raison de son importance historique ainsi que pour sa valeur architecturale et environnementale.

Les anciennes Latrines et ancien Magasin de batterie sont associés à la défense de l'Amérique du Nord britannique pendant la période où l'on a terminé graduellement l'édification de la Citadelle (1839-1857). Ce bâtiment est plus particulièrement associé à la première phase de cette période (1839-1 842), qui a été marquée par les tensions créées par les Rébellions, ce qui a entraîné l'amélioration du système défensif de la forteresse.

Le bâtiment n^{o} 30 possède une certaine élégance avec ses voussoirs au-dessus des portes et son revêtement de pierres dressées. Sa conception reflète par ailleurs sa double fonction qui était de servir de latrines à l'ancienne Prison tout en pouvant être utilisé, au besoin, comme petit magasin de batterie. C'est pour cela qu'il était pourvu de murs massifs en maçonnerie, d'une division transversale et d'un intérieur voûté, et qu'on avait disposé les ouvertures de manière à minimiser les dommages aux bâtiments voisins en cas d'explosion.

Avec la Redoute du Cap-aux-Diamants, l'ancienne Prison militaire et l'ancienne Maison des pompes, le bâtiment n^{o} 30 compose un ensemble à caractère militaire qui contribue à la valeur historique du Bastion du Roi. Par sa conception et ses matériaux, il s'harmonise bien avec les édifices voisins.

Ancienne Latrines et ancien Magasin de batterie (bâtiment n^{o} 30)
Entrepôt du Bastion du Roi
La Citadelle, Québec

Eléments caractéristiques

La valeur patrimoniale du bâtiment n^{o} 30 repose sur sa conception fonctionnelle, sur ses matériaux qui lui permettent de s'harmoniser aux autres bâtiments militaires, et sur sa relation avec l'ancienne Prison militaire et la Redoute du Cap-aux-Diamants.

Le bâtiment n^{o} 30 est un petit édifice d'un seul étage construit sur un plan rectangulaire et protégé d'un toit en pavillon recouvert de «tôle pincée» peinte. Ses murs massifs sont recouverts d'un parement de pierres dressées, posées à assises régulières. L'intérieur est voûté et la maçonnerie est demeurée apparente. L'emplacement des portes - placées de façon stratégique pour éviter de mettre en danger les bâtiments voisins en cas d'explosion - est demeuré le même. Par contre, la division intérieure transversale a
été démolie pour permettre l'entreposage. Aucun détail architectural particulier, mis à part les voussoirs au-dessus des portes, ne vient rehausser le décor de cet édicule.

Il est recommandé de ne pas altérer le concept d'origine de cette structure, de ne pas percer d'ouvertures et de ne pas ajouter de détails ornementaux. Cette sobriété dans le traitement architectural fait partie intégrante de sa valeur patrimoniale. Il est aussi recommandé de faire en sorte que le mortier de rejointoiement et les pierres de remplacement s'intègrent sans heurt dans la texture des murs, de manière à respecter l'esprit d'origine (matériau, couleur, profil et appareil). Par ailleurs, il serait souhaitable de préserver la maçonnerie apparente à l'intérieur, ainsi que les anciens évents; ces caractéristiques font référence au passé de l'édifice. Il serait aussi intéressant de réintégrer les anciennes portes par souci de cohérence historique et pour camoufler le contenu «moderne» du bâtiment.

Le maintien de la relation du bâtiment n^{o} 30 avec les autres composantes significatives du Bastion du Roi est grandement souhaitable; sa valeur patrimoniale en dépend. Ainsi, il est important de limiter au minimum les interventions dans l'environnement immédiat. Les aménagements paysagers devraient respecter le caractère militaire du lieu.

Pour plus d'information, veuillez consulter le *Code de pratique du BEEFP*.